



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

## Trente-deuxième session

**Malabo (Guinée équatoriale), 11-14 avril 2022**

### **Amélioration de la gouvernance forestière en Afrique centrale: réalisations, enjeux et enseignements tirés**

#### Résumé

Les forêts du bassin du Congo s'étendent sur 228 millions d'hectares et sont les plus vastes du monde après celles du bassin de l'Amazone. Elles abritent une biodiversité abondante et constituent des stocks importants de carbone, ce qui leur confère un rôle essentiel dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Elles représentent également des sources importantes de biens et de services, tels que les produits forestiers ligneux et non ligneux, qui sont essentiels pour les économies nationales et les moyens de subsistance des populations locales et des peuples autochtones. Cependant, elles sont confrontées à de nombreux défis et obstacles liés à leur gouvernance, notamment le non-respect des lois et des normes forestières, l'exploitation illicite des forêts et le braconnage, le partage non équitable des avantages tirés des revenus forestiers, ainsi que le manque de soutien institutionnel, de capacités et de fonds nécessaires à la gestion durable des forêts, et de données fiables pour éclairer les décisions prises en matière de gestion forestière.

La FAO et d'autres partenaires techniques et financiers des pays du bassin du Congo ont apporté un appui important à ces pays dans le cadre de plusieurs projets et programmes visant à améliorer la gouvernance forestière.

L'objectif de la manifestation est de fournir aux Membres une plateforme leur permettant de partager leurs expériences et les enseignements retenus s'agissant de la gouvernance forestière en Afrique centrale. Les résultats attendus sont notamment de parvenir à une vision commune des réalisations, des enjeux et des contraintes en matière de gouvernance forestière en Guinée équatoriale et en Afrique centrale, et de convenir de solutions et d'options pratiques et viables afin d'améliorer la gouvernance forestière.

#### Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

La Conférence régionale est invitée à:

- reconnaître l'importance et l'intérêt qu'il y a à améliorer la gouvernance des forêts en Afrique centrale afin de réaliser le potentiel que recèlent ces forêts pour contribuer de manière sensible aux économies nationales ainsi qu'aux moyens de subsistance des populations tributaires des forêts, et d'assurer la durabilité de la biodiversité forestière, du carbone forestier et d'autres produits et services écosystémiques forestiers;

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

- prendre note des progrès accomplis par les Membres et des difficultés auxquelles ceux-ci sont confrontés dans la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des forêts et de la gouvernance forestière au sein de la région;
- redoubler d'efforts pour remédier aux causes profondes du problème que constitue la mauvaise gouvernance forestière, notamment l'exploitation illicite et informelle des forêts et le braconnage, les insuffisances en matière d'application des réglementations forestières, le manque de soutien institutionnel, le partage insuffisant des avantages tirés des recettes forestières, et le manque de données fiables permettant de prendre des décisions judicieuses en matière de gestion et de gouvernance forestières;
- rechercher des solutions viables et concevoir des politiques porteuses et des mesures d'incitation, formuler des suggestions et des orientations concernant les possibilités de financement des actions menées au niveau des pays pour améliorer la gouvernance forestière en Afrique centrale, et inviter la FAO à maintenir l'appui technique apporté à l'amélioration de la gouvernance forestière en s'appuyant sur l'avantage comparatif dont elle dispose.
- 

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

## I. Contexte

1. Les forêts du bassin du Congo sont les plus vastes du monde après celles du bassin de l'Amazone, et s'étendent sur 228 millions d'hectares, ce qui représente 57 pour cent de la superficie totale du bassin. Elles abritent une biodiversité abondante et constituent des stocks importants de carbone, ce qui leur confère un rôle essentiel dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Elles représentent une source importante de biens et de services, tels que le bois d'œuvre, qui contribuent de manière considérable aux économies nationales des pays d'Afrique centrale. Elles sont également une source de produits forestiers non ligneux principalement destinés à la consommation locale et utilisés en médecine traditionnelle, et dont les populations locales tirent des revenus.

2. Au cours des dernières décennies, les pays d'Afrique centrale et leurs partenaires ont déployé des efforts visant à assurer la gestion durable des ressources forestières et des espèces sauvages, la conservation de la biodiversité et l'accroissement des stocks de carbone forestier, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des populations locales.

3. La FAO et d'autres partenaires techniques et financiers des pays du bassin du Congo ont apporté un appui important aux pays d'Afrique centrale dans le cadre de plusieurs projets et programmes de gestion durable des forêts axés sur la conservation de la biodiversité, la restauration des forêts, les inventaires forestiers, la foresterie communautaire, la politique forestière, la gestion durable des zones protégées et des espèces sauvages, l'agroforesterie, la promotion et la valorisation des produits forestiers non ligneux, entre autres.

4. Les pays d'Afrique centrale ont réalisé des progrès en matière de gestion durable des ressources forestières et des espèces sauvages, mais ils sont toujours confrontés à plusieurs défis et contraintes liés à la gouvernance forestière, notamment le non-respect des lois et des normes forestières, l'exploitation illicite des forêts et le braconnage, le partage insuffisant des avantages tirés des recettes forestières, le faible niveau d'appui institutionnel, le manque d'efficacité des programmes de renforcement des capacités aux fins de la gestion durable des forêts et l'insuffisance des financements à cet égard, et le manque de données fiables pour éclairer les décisions prises en matière de gestion forestière.

5. En Guinée équatoriale, les forêts constituent une part importante des moyens de subsistance et de l'économie puisque 80 à 90 pour cent de la population dépend des produits et des services des écosystèmes forestiers. La gestion des forêts et l'extraction de bois d'œuvre par les populations et les petits exploitants sont en grande partie informelles, tandis que l'exploitation forestière est principalement le fait de sociétés spécialisées opérant dans le cadre de concessions forestières. Au fil des ans, la Guinée équatoriale a consenti certains efforts pour gérer durablement ses forêts, mais elle reste confrontée à des problèmes tels que le manque de ressources humaines qualifiées, l'exploitation illicite et informelle des forêts, les insuffisances en matière d'application des réglementations forestières, la déforestation et la dégradation des forêts, la faiblesse des structures institutionnelles et l'absence d'environnement favorable à l'amélioration de la gouvernance forestière.

6. La manifestation organisée dans le cadre de la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique permettra de recenser et d'examiner les problèmes et les enjeux liés à la gouvernance forestière, ainsi que de rechercher des solutions appropriées pour améliorer la gouvernance forestière en Afrique centrale.

## **II. Objectifs**

7. Faire le point sur les principales réalisations en matière de gouvernance forestière en Guinée équatoriale et en Afrique centrale.

8. Examiner les difficultés et les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des activités visant à améliorer la gouvernance forestière.

9. Rechercher des solutions viables et pratiques pour améliorer la gouvernance forestière au sein de la région.

## **III. Résultats escomptés**

10. Vision commune des réalisations, des enjeux et des contraintes liés à la gouvernance forestière en Guinée équatoriale et en Afrique centrale.

11. Sensibilisation accrue et intérêt politique quant à la nécessité d'améliorer la gouvernance forestière.

12. Consensus autour de solutions et d'options pratiques et viables permettant d'améliorer la gouvernance forestière.

## **IV. Participants**

13. La manifestation est ouverte à tous les participants à la session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Elle s'adresse en particulier aux ministres et aux fonctionnaires techniques principaux responsables des forêts, des espèces sauvages, de l'environnement, du changement climatique, de l'agriculture et du commerce, ainsi qu'aux fonctionnaires techniques des organisations régionales ou internationales concernées par la gouvernance forestière.

## **V. Lieu**

14. La manifestation se tiendra à Malabo (Guinée équatoriale), dans le cadre de la trente-deuxième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Elle sera organisée selon des modalités hybrides, certains participants y assistant en présentiel et d'autres à distance.

**Programme**

| <b>Calendrier</b>                      | <b>Ouverture et présentation générale</b>   |
|--|---|
| 5 minutes                              | Introduction par le modérateur<br>Allocution d'ouverture du Ministre de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de l'environnement de la Guinée équatoriale  |
| 8 minutes                              | Présentation du pays hôte sur les réalisations, les enjeux et les enseignements retenus s'agissant de la gouvernance des forêts et de l'environnement en Guinée équatoriale   |
| 7 minutes                              | Principales réalisations, enjeux et enseignements retenus quant à la mise en œuvre du Plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) visant à améliorer la gouvernance forestière en Afrique centrale |
| <b>Conférence-débat de haut niveau</b> |   |
| 20 minutes                             | <b>Table ronde animée par un modérateur</b>   |
| 15 minutes                             | <b>Questions et réponses</b>  |
| 5 minutes                              | Récapitulatif et voie à suivre (présentés par le modérateur)<br>Allocution de clôture du Gouvernement de la Guinée équatoriale  |